

Luxeuil les Bains, le 01 Septembre 2021
La Principale,

à

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves

Objet : Bourses de Collège et Fonds Sociaux

Madame, Monsieur,

1) **Les Bourses de Collège :**

A) **Dates et Conditions d'attribution :**

- ↪ La campagne de bourse 2021 aura lieu **du 02 septembre au 21 octobre 2021**.
- ↪ Tous les collégiens sont concernés de la 6^{ème} à la 3^{ème}, SEGPA et ULIS sans condition d'âge.
- ↪ Il existe trois échelons de bourses : **Echelon 1 - 105 € - Echelon 2 - 294 € - Echelon 3 - 459 €**
- ↪ L'échelon de bourses est calculé en fonction des ressources de la famille (revenu fiscal de référence) et du nombre d'enfants à charge (document joint).
- ↪ Le versement s'effectue en trois fois en fin de trimestre (décembre, mars, juin).
- ↪ Pour les élèves demi-pensionnaires : le montant de la bourse sera déduit des frais de demi-pension.

- ↪ **En cas de difficultés, le service intendance peut vous aider au 0384406071 ou 0384406070 ainsi que l'assistance sociale au 0384406069.**

B) **Demande et constitution du dossier :** A FAIRE OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE BOURSE.

Les familles devront se connecter avec les identifiants donnés en début d'année par le secrétariat d'administration sur le compte EduConnect, vous munir de votre avis d'impôts 2021, suivre le déroulement de la demande (voir document joint).

↪ **Le simulateur est disponible sur le site teleservices.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college**

Je vous remercie par avance de respecter impérativement les délais impartis pour faire votre demande de bourses à savoir le 21 OCTOBRE 2021.

2) **Fonds Sociaux**

Les demandes ne peuvent se faire qu'une fois la campagne de bourses terminée.

Si vous avez des difficultés pour régler : soit la totalité de la demi-pension, soit son solde, si votre enfant a besoin de fournitures, vêtements : vous pouvez faire une demande dans le cadre du « **Fonds Social Collégien** » dossier à retirer au secrétariat d'intendance ou auprès de l'assistante sociale de l'établissement. Une demande par trimestre.

Si vous avez besoin de renseignements concernant ces demandes vous pouvez contacter Madame Lucie PEREZ Assistante Sociale.

La décision vous sera notifiée par écrit dans les jours qui suivront la réunion de la commission.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La Principale,

Isabelle DONARD





COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE COLLÈGE ?

Du 2 septembre au 21 octobre 2021

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon numéro fiscal
qui figure sur mon avis
d'impôt 2021



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte
EduConnect
ou
→ mes codes pour
me connecter
via France Connect
Plus d'informations au verso



Mon adresse
de messagerie
électronique

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1** Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte EduConnect ou  France Connect
<https://teleservices.education.gouv.fr/>
Je clique sur "Bourse de collège" et j'arrive sur le service.
- 2** Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.
- 3** Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.
- 4** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/aides-financieres-college





EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner
la scolarité de mes enfants

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est un **compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**.



J'utilise ce compte :
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :
— aux **démarches en ligne** comme la mise à jour de la fiche de renseignement, la demande de bourse, etc.
— au **livret scolaire** de mes enfants.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer **mon compte**, j'ai besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de mes enfants.

2

Une fois que **mon compte est activé**, j'accède aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de mes enfants.

DES QUESTIONS ?

Si j'ai une question sur ma connexion ou la demande de bourse de collège la **plateforme d'assistance nationale** est à ma disposition.



Elle sera disponible **du lundi au vendredi de 8h à 20h** et **le samedi de 8h à 12h** par téléphone au **0809 54 06 06** (prix d'un appel local)



ou en ligne à l'adresse : <https://assistanceteleservices.education.gouv.fr>